



# Commune de Broc

## SERVICE E-TROTTINETTE

Le Conseil communal a été abordé par l'entreprise JM Fleets Intl., afin de mettre à disposition des trottinettes électriques sur le territoire communal. Il a donné son accord pour une phase test qui s'étend du 15 mars au 15 septembre 2021. Les trottinettes sont stationnées aux quatre endroits du village ci-dessous :

1. Place Ammann



2. Place de parc de l'église – ancienne place vélos - motos



3. Place du Parc – centre du village



4. Place au stand de tir



Faites bon accueil à ce projet et profitez de ce nouveau moyen de déplacement « vert » proposé dans la commune !



### Mode d'emploi

- 1 Téléchargez l'application BIRD
- 2 Saisissez vos coordonnées
- 3 Saisissez les détails de votre carte de crédit
- 4 Virez un montant sur votre compte Bird
- 5 Scannez le code QR de la e-trottinette
- 6 GO! 😊

#### Notes importantes:

Les e-trottinettes BIRD doivent circuler sur les pistes cyclables ou les routes et non sur les trottoirs! Le port du casque est fortement recommandé.

*Toute utilisation non conforme d'une trottinette sera passible de poursuite!*



À la fin de votre trajet, vous pouvez vous garer où vous voulez (dans un endroit sûr et sans bloquer le passage), c'est la mobilité en libre service!